
L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un nouveau feuilleton

LES TRIBULATIONS

D'UN PÉCHEUR

A LA LIGNE

L'EGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-propriétaire : WILFRID GASCON,
 Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

AVIS PERMANENT

A l'avenir, l'abonnement à l'« EGALITÉ » sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. dans tout le Canada, prime comprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime

Au mois, 10 cts par mois ; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)— ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

MM. HAMEL & VERRER, de la rue Saint-Joseph, 133, à Québec, sont nos représentants pour la vieille capitale et pour Lévis. C'est à eux seuls qu'il faut s'adresser pour toutes affaires concernant les abonnements, les annonces, etc.

L'Etoile et nous

—o—

Enfin, après quinze jours de recherches et d'hésitations, l'Etoile — quotidienne — nous arrive avec des textes de saint Augustin à l'appui d'une assertion qui nous a attiré les anathèmes de la part du Canada et de l'Echo des Bois-Francis.

« Oui, dit l'Etoile, l'Eglise catholique a eu des sévérités contre les infidèles, et si aujourd'hui elle recourt à d'autres moyens moins énergiques pour atteindre le but divin qu'elle se propose, c'est que les temps et les mœurs sont changés. Les vieilles lois disciplinaires de l'Eglise avaient leur raison d'être, et si leur mise en vigueur devenait encore une fois nécessaire, si les mêmes conditions se présentaient qu'autrefois, si, par exemple, l'ignorance des peuples et leur brutalité demandaient, pour faire pénétrer dans leur esprit la vérité, des mesures qui seraient sans effet, si elles étaient trop douces, l'histoire se répéterait et ce serait bien.

« Nous allons maintenant citer un grand saint, pour faire voir que la rigueur de l'Eglise dans les premiers siècles, était nécessitée par la conduite de ses ennemis et que c'était sa mission d'agir de la sorte. »

Suivent des textes de saint Augustin affirmant le droit et le devoir qu'à l'Eglise catholique d'imposer des peines morales et surtout physiques, comme l'emprisonnement, la confiscation des biens, la torture et la mort, aux hérétiques qui ont abandonné l'Eglise comme à ceux qui ont sucé l'erreur avec le lait de leur mère.

L'Etoile nous apprend que c'est saint Augustin qui, le premier, a émis la doctrine que « la fin justifie les moyens ».

L'Echo des Bois-Francis nous a demandé des textes : le Canada a qualifié de calomnies mille fois réfutées nos affirmations. Nous allons leur répondre par les citations que l'Etoile elle-même nous fournit, sans préjudice de celles que nous leur réservons de notre cri.

Ah ! nous sommes un inventeur et un calomniateur ! Eh bien, on va voir que nous ne méritons ni l'une ni l'autre épithète, mais que nos adversaires sont véritablement des ignorants ou des menteurs

eux-mêmes. Et eux seuls porteront la responsabilité de cette discussion, car pour avoir simplement demandé qu'on ne ressuscite point, pour les remettre en vigueur, les lois religieuses des âges barbares, démodées dans ce dix-neuvième siècle, on nous a représenté comme un ennemi de l'Église à laquelle nous appartenons et contre laquelle nous portons des accusations sans fondement qu'il suffit de citer pour les réfuter — au dire du Canada.

C'est donc notre bonne foi, notre réputation d'honnête écrivain que nous défendons, et nous réussirons à défendre nos détracteurs ou nous périrons à la peine!

L'Étoile dit qu'elle va attendre notre critique de son avant-dernier article avant de tirer la conclusion des réponses que nous avons si promptement données à ses questions. Elle a déjà trop longtemps attendu, cette bonne Étoile qui recule autant que possible le moment psychologique dans l'espoir que le public aura oublié notre partie, ce qui permettra à la bonne gazette de s'échapper furtivement, pense-t-elle: mais nous lui réservons une honteuse défaite, si elle n'a pas le courage de s'expliquer droitement et carrément; car nous mettrons en regard sa réplique et nos réponses à ses questions et ses lecteurs de Lowell pourront alors juger en toute connaissance de cause.

Nous avons perdu le numéro de l'«Étoile» qui contient l'avant-dernier article, l'article inquisiteur, de notre adversaire; qu'il ait donc l'obligeance de nous en envoyer un autre exemplaire pour que nous puissions lui faire la critique prouise.

En attendant, qu'on s'exécute. On nous a promis une retractation ou, au moins, une appréciation franche de nos principes et de nos croyances, si nous voulions jouer cartes sur table. Eh bien, il y a longtemps que nos cartes sont renversées. Qu'on aboutisse! Lorsqu'on a un journal quotidien à sa disposition on n'attend pas des semaines et des semaines pour donner sa réplique. C'est faire douter inutilement de sa bonne foi et de son honnêteté publique.

Or, suivant la saine doctrine, il ne sau-

rait y avoir de différence entre l'honnêteté publique et l'honnêteté privée!

Nous attendons.

Un neophyte

Nous avons su, par ricochet seulement, que le «Progrès de Louiseville» avait pris la mouche au sujet des renseignements que nous n'avons pu lui fournir sur les motifs de la condamnation de Mgr Gouthre-Soulard par les tribunaux de France. Mais nous avions cru en être quitte en poussant l'obligeance jusqu'à indiquer au confrère une source d'informations «très-impartiale»: la «Vérité» de Québec. Il faut croire que le «Progrès» a profité du bon conseil, car, non-seulement il sait aujourd'hui épeler correctement le nom du personnage en cause auquel il donnait un r de trop, en l'écrivant *Gouthre-Soulard* au lieu de *Gouthre-Soulard*, mais il nous apprend encore le nom de la ville épiscopale de monseigneur: c'est Aix, en Provence; et, grâce aux renseignements qu'il a pu se procurer à la source pure indiquée par nous, le confrère louisevillain admet, en effet, que *Mgr Southe-Soulard a eu l'honneur d'avoir été condamné par les tribunaux français*, mais il affirme, par exemple, qu'il n'y a pas eu excès de langage, et il nous somme, cette fois, à dire en quoi consiste l'offense grave envers la loi dont *Mgr d'Aix s'est rendu coupable*.

Pour nous remercier de lui avoir fourni l'occasion de s'éclairer sur un point de l'histoire contemporaine, le rédacteur du *Progrès* nous dit des choses désagréables: *Le confrère est dans les patates*, écrit-il plus loin. *De deux choses l'une: ou le confrère ne connaît pas le premier mot de la question, ou il fausse à dessein la vérité.*

On ne fait pas du journalisme dans le diocèse de Trois-Rivières impunément, tout libéral qu'on se donne. La mauvaise foi, la manie de prêter des intentions méprisables à son prochain, ça s'attrape et ça se transmet, comme tous les virus quelconques.

(Suite à la 6ème page)





Nous ne connaissons pas le premier mot de l'affaire ? Soit, nous l'avons dit, d'ailleurs ; mais nous connaissons le dernier, que nous avons appris au catéchumène de Louiseville : la condamnation, honorable aux yeux du néophyte, d'un personnage ecclésiastique par les tribunaux publics de France. Quelle était la nature du délit ? Est-ce un vol, un outrage aux mœurs, une résistance à la loi, une insulte à l'autorité civile ? On ne condamne pas un homme pour une œuvre pie ! Eh ! que le *Progres*, qui est si bien renseigné, nous le dise donc, enfin.

C'est toute l'histoire.

Si notre confrère libéral veut absolument briser une lance avec nous, il a trouvé son homme ; mais qu'il soit bien averti que les jeux de cache-cache se jouent à deux, par exemple.

On lit dans la *Cloche du dimanche*, de Montréal :

Ce fameux diplôme (le brevet de capacité des institutrices) qui, " pour l'homme compétent ", vaut ce qu'il peut valoir dans les conditions où il est accordé, c'est-à-dire, presque rien, remplace à la campagne presque avantageusement une dot."

En voilà encore un, et des plus orthodoxes, qui reste absolument sceptique sur la valeur de notre enseignement primaire.

Quand nous avons osé dire la même chose, les bonnes gazettes ont crié que nous voulions saper la religion par sa base.

La *Cloche* a-t-elle préalablement demandé la permission à Mgr l'archevêque de Montréal avant d'appliquer ce soufflet aux collègues de Sa Grandeur du conseil de l'Instruction publique, l'alpha et l'omega de notre enseignement primaire, secondaire et supérieur.

SOINS AUX MALADES

Les soins d'une garde-malade ne le cèdent en rien en importance qu'à ceux du médecin. Même lorsqu'il s'agit du confort du malade, elle occupe la première place. En effet, le médecin fait

sa visite, donne ses prescriptions, et s'en va. On ne le revoit que quelques heures après, peut-être le lendemain ; et, en attendant son retour, le patient reste sous les soins de la garde-malade.

Quelque judicieux que soit le mode de traitement du médecin, il ne peut avoir son plein effet que s'il est exécuté d'une manière intelligente. Par exemple, s'il ordonne un cataplasme, comme dans un cas d'inflammation des poumons, il faut que celui-ci ait la consistance, la mollesse et la chaleur requises pour produire un bon effet sans brûler la peau ni salir les hardes du malade. On doit ensuite le renouveler à des intervalles réguliers, de telle sorte que le malade n'attrape pas de froid en faisant ce changement. Si la garde-malade ne sait pas comment s'y prendre, il est fort à craindre que le cataplasme fasse plus de mal que de bien.

TRIBUNE LIBRE

La rédaction laisse aux correspondants l'entière responsabilité des opinions qu'ils émettent.

CURÉ ET CHANTRE

Je chante les combats et ce préalt terrible
Qui, par ses longs travaux et sa force invincible
Dans une illustre église exerçant son grand cœur
Fit placer à la fin un lutrin dans le chœur.

BOILEAU

J'aurais voulu enfourcher Pégase, et faire vibrer les cordes de ma lyre pour célébrer dignement cette grande bataille dont notre temple fut le théâtre et où tout fut échangé, moins les coups. Hélas ! ma muse est rebelle et il me faut dire en vile prose les péripéties de ce drame désormais mémorable.

C'était donc en l'an de N. S. 1898, juste le lendemain de la Saint-Sylvestre, que le curé de cette bonne et pieuse petite ville de Saint-Jérôme avait installé au jubé une organiste et un chantre selon son cœur,

Pas selon son chœur cependant.

Une quinzaine auparavant, il avait, lui, le dit curé, adressé de sa plus belle main à ces vieux serviteurs que l'on était habitué à voir à leur poste depuis au delà d'un quart de siècle.

Les tribulations
D'UN
Pêcheur à la ligne

2

PAR

A. BROWN

Les tribulations

D'UN

Pêcheur à la ligne

PAR

A. BROWN

I

Rien de plus gentil, de plus coquet, de plus gracieux que la rivière de "chez nous". Pour décrire les agrestes paysages qu'elle sillonne de ses méandres capricieux, il faudrait avoir la plume de George Sand ou d'André Theuriet, les deux écrivains qui savent le mieux dépeindre la nature et nous la faire aimer. Cette rivière n'a rien de banal, et quoiqu'elle ne traverse aucune région fameuse, quoiqu'elle n'arrose aucune ville importante, elle suscite l'admiration des touristes qui viennent en villégiature dans le pays, par la fertilité de la plaine qu'elle parcourt, par la beauté de ses rives, par le pittoresque des collines, parfois couronnées de ruines féodales, dont ses eaux verdâtres contournent les pentes adoucies... Ça et là, des roches à fière mine, mouchetées de mousses, crèvent le talus et occasionnent des remous où s'engouffrent en tournoyant des brindilles de paille, des feuilles mortes, et toutes les épaves légères qui suivent le fil de l'eau.

Si Plutus eût versé ses faveurs sur sa modeste personne, je me serais empressé d'acquiescer à une campagne sur les bords de ma rivière bien-aimée, pour y vivre en philosophe et en sage. Ce que ce Dieu m'avait impitoyablement refusé, hélas ! il l'avait accordé à d'autres mortels, et parmi ceux-ci se trouvait Vincent Champignol, un mercier retiré des affaires, devenu, par la grâce de ses rentes, un assez piètre agriculteur et un forcené pêcheur à la ligne.

Pêcheur à la ligne !

A ce simple énoncé, je vois des sourires railleurs entr'ouvrir toutes les lèvres et j'entends les narquoiseries plus ou moins spirituelles,

qu'on ressasse à l'infini lorsqu'il s'agit des fanatiques de l'hameçon. Eh ! mon Dieu, le pêcheur à la ligne n'est pas toujours ce qu'un vain peuple pense, et chez lui il existe un fonds de sentiments, raffinés par la solitude, les longues rêveries et les contemplations multiples de la nature.

Lorsqu'il eut délaissé le magasin, afin de vivre en campagnard, Vincent Champignol se livra tout entier à l'agriculture et ne négligea rien pour devenir un continuateur fervent d'Olivier de Serres, un digne émule de Mathieu de Dombasle, de Gasparin et des plus grands propriétaires de France. Mais le feu sacré manquait. On naît paysan, on ne le devient pas. Il essaya de la chasse, et, après avoir juré à maintes reprises de massacrer tous les lièvres et toutes les perdrix du canton, il revint si souvent bredouille de ses excursions cynégétiques qu'il sacrifia au grand saint Hubert une splendide carnassière et un superbe Lefauchaux presque vierges. Alors il songea à la pêche. La rivière coulait au fond de sa propriété et le conviait à des jouissances, à des ivresses inconnues par des agacements provocateurs. L'eau sentillait en oscillations éblouissantes sous les caresses du soleil et se rayait parfois de lueurs rapides comme l'éclair. C'étaient des ablettes agiles, des carpes massives, des barbeaux jaunâtres, des brochets gloutons à la poursuite d'une proie et qui effleuraient de leurs nageoires dorsales les vaguelettes qu'une brise légère soulevait. Le versant de la rive était tellement encombré de ronces, de vinifères, de lierres, de chèvrefeuilles et d'autres plantes grimpances dont j'oublie les noms, qu'on aurait cru, avec quelque effort d'imagination, voir devant soi cet enchevêtrement de lianes, ce formidable enlacement de végétaux sarmenteux qui sont l'une des curiosités des forêts du nouveau monde. Sous le sombre fourré serpentait un sentier étroit, sauvage, inconnu aux profanes, aboutissant à une pointe rocailleuse sur laquelle avait poussé, Dieu sait comment ! un massif de sureau aux âcres senteurs, un bouquet de roseaux et un saule tout rabougri.

Il était impossible d'imaginer une cachette plus pittoresque et plus discrète. En face, la vue s'arrêtait sur un rideau de peupliers dont les troncs effeuillés se reflétaient dans le courant, pareils à d'énormes boas toujours en mouvement. Et pour animer cette scène, les fauvelles des joncs, les rousseroles turdoises, les bergeronnettes élégantes, les merles babillards sortaient, allaient, venaient dans l'épaisse feuillée en jetant à tous les vents leurs notes les plus joyeuses, leurs chants les plus allègres. Parfois un trait d'azur traversait l'air comme une étoile filante et se perdait dans l'obscurité de quelque anfractuosité masquée par des fougères finement dentelées. C'était un martin-pêcheur recherchant un abri retiré pour dévorer un poisson tout fraîchement happé.

L'endroit plut à Vincent Champignol. Un beau matin il s'y installa bravement, muni d'une ligne, d'un panier, d'une épuiette, d'autres accessoires indispensables à tout pêcheur qui prend au sérieux son *art*. Nul n'ignore que certains manuels spéciaux déclarent que la pêche à la ligne est un art marchant de pair avec la poésie, la musique et la peinture, sinon au-dessus.

D'abord, l'ancien mereier ne montra pas cette ferveur, ce zèle qui distinguent les néophytes de tous ordres et de toutes catégories. N'ayant qu'une enjambée à faire, c'est-à-dire qu'à traverser le chemin de halage et à descendre le sentier caché pour se rendre au bord de l'eau, il allait nonchalemment vers le réduit, y séjournait peu de temps, jetait un regard distrait sur le bouchon, amarrait sa *canne* à quelque brandille et remontait chez lui, abandonnant au hasard le soin d'accrocher un poisson à l'hameçon souvent dégarni de son appât. Mais, petit à petit, et surtout à la suite de quelques prises qui font toujours époque dans les fastes de la pêche à la ligne, ce qui n'était qu'amusement et manie devint une passion. Alors, il passa des heures, puis des demi-journées, et enfin des journées entières, le bras tendu, l'œil fixé sur le flotteur, et cela en toutes saisons et par tous les temps, recevant stoïquement les rayons du soleil en plein visage, recevant avec

résignation des averses diluviennes. Bientôt, il ne craignit pas de quitter bottines et chaussettes, de retrousser son pantalon jusqu'aux genoux et de prendre des bains de pied prolongés afin de donner plus de portée à sa ligne. Désormais, c'était un pêcheur, un vrai pêcheur, et il pouvait répéter aux échos du rivage le fameux *Anch'io son pittore* du Corrège.

Vincent Champignol et moi étions à peu près du même âge et assez bons amis. Pendant mes flâneries quotidiennes sur le rivage, je le rencontrais souvent. Après avoir échangé un bonjour cordial, nous nous donnions une vigoureuse poignée de main et nous causions. Notre conversation ne variait guère. Entre nous, il était question des perturbations probables de l'atmosphère, de la température et de la limpidité de l'eau, des conditions favorables à la pêche. Mais quand Champignol avait opéré quelque capture importante, il était impossible de mettre un frein à sa loquacité. Il contait avec emphase les innocentes péripéties de sa lutte contre les "habitants de l'onde" et les brodait, ainsi qu'il convient à tout pêcheur ou chasseur émérite, de plusieurs menteries qui eussent interloqué l'étonnant M. de Crac lui-même. Finalement, il passait son bras sous le mien, et, si c'était le matin, il m'invitait à déjeuner, si c'était le soir, il me gardait pour dîner.

Quoique je ne sois guère porté sur ma bouche, quoique la reconnaissance de l'estomac ne m'incite à la moindre flatterie, je déclare qu'on mangeait bien chez Vincent Champignol et que j'ai passé de bons moments à sa table. Il est vrai que la réception était rehaussée par l'amabilité et le parfait savoir-vivre de Mme Champignol et de Mlle Laure Champignol. Elles avaient toutes sortes de prévenances pour moi et m'accueillaient toujours avec des démonstrations d'estime et d'amitié qui chatouillaient agréablement mon amour-propre.

(A suivre)

LE SAMEDI! Publication littéraire, artistique et sociale, organe du foyer domestique. 32 pages de bons mots, gravures et feuilletons. Paraît chaque semaine. 5 cts le numéro. En vente dans tous les dépôts de journaux.

L'ÉGALITÉ

Mme Vincent Champignol était une excellente et digne femme, une ménagère accomplie, n'affectant aucune prétention malgré sa fortune, se produisant peu, vivant pour son mari dont elle excusait les manies, et pour sa fille qu'elle chérissait comme savent chérir les vraies mères, Mlle Laure Champignol ne pouvait être citée comme une de ces beautés accomplies qui font tourner toutes les têtes et parler tous les cœurs, cependant elle était gentille, gracieuse et d'une simplicité qui avait bien sa séduction. Quand j'aurai ajouté qu'elle était brune, qu'elle avait de jolis yeux, des cheveux noirs légèrement crépés, un front intelligent, des lèvres rosées et des dents bien plantées, il manquera peu de chose à l'esquisse que je trace de cette charmante personne. Je n'insiste pas sur ses qualités morales et son caractère avenant. Bien élevée, suffisamment instruite, elle causait bien et savait se faire écouter. Quoiqu'elle eût un petit air sainte nitouche qui lui seyait à ravir, on devinait qu'il y avait en elle un fonds de fermeté qui n'admettait guère les transactions. Aussi je murmurais assez souvent entre les dents :

—Voici une Agnès qui a des griffes sous sa patte de velours.

Un soir d'été, je me croisais sur le chemin de halage avec Vincent Champignol. Selon l'habitude de la plupart des pêcheurs à la ligne, il était fagoté comme un vrai mendiant de callot, et portait triomphalement sa *canne* de la main gauche, et de la main droite une belle « cordée » de poissons au milieu desquels on distinguait une brème pesant de 1,200 à 1,500 grammes.

—Vous tombez à merveille, cria-t-il du plus loin qu'il m'aperçut. Vous connaissez le proverbe : Qui à brème en son vivier peut fêter un ami. Mais on le fête bien mieux lorsque la brème est hors du vivier et prête à être livrée à la cuisinière.

Je m'excusai, prétextant que certaines affaires m'appelaient à la ville, que je voulais rentrer de bonne heure, mais Vincent Champignol insista avec ténacité.

—Bah ! bah ! ajouta-t-il, vous êtes célibataire et tous vos moments vous appartiennent. Ma femme et ma fille seront enchantées de vous

posséder ce soir . . . Et puis, on n'a pas toujours l'occasion de manger une brème aussi belle que celle-ci . . . et d'une fraîcheur ! . . . je ne vous dis que ça . . . Nanette va nous préparer un vrai régal de roi.

Tant de si judicieuses raisons me séduisent. J'acceptai l'invitation pour ne pas désobliger Vincent Champignol, qui eût été vivement contrarié si, en dehors de sa famille et de ses domestiques, il n'avait trouvé quelque auditeur tout disposé à célébrer sa gloire. Ce travers n'était-il pas excusable chez un amphitryon doublé d'un pêcheur à la ligne ?

Comme d'habitude, le dîner fut des mieux servis, et Nanette, une cuisinière renommée dans la région, nous prépara la brème d'une façon supérieure. Inutile d'ajouter que je félicitai chaleureusement le cordon bleu, et puis mon hôte dont l'adresse me valait un repas digne des dieux. Nanette sourit agréablement et Vincent Champignol donna libre cours à sa féconde.

— Figurez-vous, mon cher, dit-il, que cette gueuse (il parlait de la brème) a fait des manières avant de se laisser prendre . . . D'abord elle tatillonne, tourne autour de l'amorce en véritable dégoûtée . . . Aux mouvements du bouchon, je devine que le poisson est de bonne taille et désire autre chose que le blé bouilli garnissant l'hameçon. — On va vous servir à souhait, murmurai-je . . . Vite, j'amorce avec un ver de route d'une couleur, d'une vivacité qui donnaient envie d'y goûter. Je jette la ligne et v'lan ! le flotteur plonge . . . Je ferre aussitôt et je sens au bras comme une secousse électrique . . . Ma brème était pincée . . . Malheureusement, le erin se trouvait un peu faible, et j'éprouvais quelques appréhensions sur sa solidité . . . Il faut vous apprendre, mon cher ami, que j'avais l'intention de pêcher le fretin plutôt que la « grosse pièce » et que toutes mes précautions n'étaient point prises . . . La brème se remuait, s'agitait comme un beau diable dans un bénitier et manifestait un violent désir de s'échapper. Je comprends sa tactique . . . on ne trompe guère un vieux routier tel que moi . . . et, au lieu de la soulever, je la tire doucement vers la terre. Elle résiste, la mâtime, et gagne le large à deux ou trois reprises ; je l'amène encore, et finalement je la saisis avec l'épuisette. La lutte entre nous a bien duré dix bonnes minutes, mais la victoire m'est restée . . .

cle, que le premier de l'an ils devraient céder leur place à d'autres.

— J'ai commencé, disait-il, par le bedeau à faire maison nette ; je continue par vous deux et je terminerai par... Mais pas d'indiscrétion.

Malheureusement pour lui, le chantre Louis qui est partisan du populaire « j'sus ben comme je sus, je reste comme j'est » s'était, à l'ouverture de la grand'messe, rendu comme d'habitude au lutrin, et n'entendait céder aucune parcelle de son droit.

Et le chant commence. *Asperges*... Le nouveau et l'ancien chantre entonnent à qui mieux mieux, au grand ébahissement des dévots.

Kyrie eleison... encore le duo.

Et le chœur au grand complet s'en donnait, on peut le croire.

Gloria in excelsis... Le duo reprenant de plus belle, le curé Lafortune qui, de son banc, assistait à ce plain-chant en partie double, laisse là bréviaire et surplis et, d'un pas grave et solennel, sort du chœur, traverse la nef et monte au jubé.

Il interpelle l'impassible Louis et lui demande « douce » s'il sait lire.

— Je sais lire, révérend, lui réplique « basso tono » l'ami Labelle. Je sais aussi chanter. J'ai lu votre épître me signifiant congé, mais je connais mon code. Je suis ici de par un engagement du curé et des marguilliers et je ne sortirai d'ici que par un ordre du curé et des marguilliers. Et voilà ! la la la.

On peut s'imaginer que le chant avait cessé. Les auditeurs se tenaient par les côtes, les dévots regardaient par dessus leurs paroissiens, l'illustré vicair Landry crachait et se mouchait ; et durant ce temps, la nouvelle organiste jouait piano, pianissimo.

Le chant reprend. Le curé laissa l'orgue et s'en fut conférer avec les marguilliers. Tout-à-coup le marguillier en charge fait signe au bedeau et tous deux, hallebarde en tête, montent à l'orgue. Nouvelle sommation au chantre d'avoir à laisser les lieux.

— Comment, s'écrie Louis, laisser les lieux qui m'ont entendu chanter tant de fois ! Jamais, au grand jamais. Au large ! marguillier, bedeau et toute la séquelle ! Prenez le champ, moi, je garde mon chant.

Nouvelle interruption du chant, nouvelle distraction des dévôts, nouveaux crachats (si c'était les derniers !) de l'illustrissime vicair Landry, l'orgue jouant toujours *piano, pianissimo*.

En avant ! arche. crie le bedeau Gendron

au marguillier Coursol et tous deux — hallebarde en queue — s'en viennent rendre compte à leur bourgeois de l'insuccès de leur mission.

C'est bien ! ou plutôt c'est mal ! fut la réponse, mais je lui fermerai bien la boîte.

Après le prône, le curé, commentant le texte de St-Jean *aimez-vous les uns les autres* déclare à ses ouailles que la messe grande va se terminer en messe basse !!

Ainsi finit cette grande querelle qui a fait frémir un si grand nombre de dévôts, de ronçeurs de balustres et d'organisateurs de bazars. Mais ce présomptueux Louis qui s'imaginait avoir le dernier mot dans une lutte contre l'Eglise.

G. SAVIER.

St-Jérôme, janvier 1898.

Note de la Rédaction — Pour qu'il n'y ait pas de malentendu, nous croyons essentiel d'ajouter à cette correspondance quelques mots d'explications. Comme M. G. Savier a déjà publié dans le « Nord » une lettre assez acerbe sur l'œuvre des Sœurs-Grises à Saint-Jérôme qui a effarouché la vertu de notre confrère, on pourrait croire, en jugeant par le ton plus agressif de celle-ci, que l'ÉGALITÉ est le réceptacle naturel pour toutes les attaques fondées et non fondées contre le clergé. Qu'on se détrompe.

Dans cette question des titres que peuvent avoir les Sœurs Grises à la générosité publique, nous ne pouvons prendre de position avant qu'on nous ait démontré que les revenus de l'hospice surpassent extraordinairement les dépenses. Mais franchement, nous ne croyons pas que cette démonstration soit facile à faire, car les Sœurs n'exercent aucune industrie, ne font aucun commerce.

La municipalité a le devoir d'entretenir aux frais du public un refuge pour les vieillards et les infirmes sans familles ou sans ressources qui, sans cela, seraient à charge aux personnes charitables de la ville. Que le conseil municipal se préoccupe donc un peu plus des pauvres et prenne les mesures que requiert l'intérêt public.

Quant à l'odyssée du jour de l'an dont parle M. G. Savier, nous nous en désintéressons absolument. Que M. le curé ait un différend avec celui-ci ou celui-là, qu'il tourne en basses-messes toutes les grand'messes de l'année, c'est dans sa sphère et ça nous est égal ; ce n'est pas nous qui le chicanerons pour cela. Nous allons au temple moins pour suivre le cérémonial que pour prier Dieu.

LE NOUVEL AN

Est-ce une année de plus ou une année de moins que nous avons aujourd'hui ? Hélas ! c'est bien plutôt une année de moins. Alors, conçoit-on tout ce monde qui se félicite d'en être arrivé là ? Conçoit-on tous ces souhaits insensés, toutes ces salutations à la vieillesse qui s'avance, toutes ces cajoleries à cette cruelle nouvelle année qui vous apporte des chagrins en perspective et le sceau éternel, ineffaçable, mis sur le passé ?

Pour moi, j'avoue que je ne suis nullement gai ce jourd'hui, et je compte bien le dire à tous ceux que je vais voir. Ce ne seront pas des félicitations qu'ils entendront de ma bouche, mais une litanie d'agonisant. Je leur parlerai de ce qui n'est plus au lieu de leur parler de ce qui sera, on court moins risque ainsi de se tromper. Du reste, si le passé laisse des regrets, il n'en est pas moins le passé, et ce qu'on a souffert est une affaire faite.

Puisque le bonheur est impossible, je ne vois pas pourquoi l'on persiste à se le souhaiter régulièrement à un jour fixe sur tous les tons connus de la doucereuseté.

Mais ce que j'admire le plus, c'est ce bon saint Sylvestre qui ne se lasse pas, depuis le pape Grégoire XIII, qui l'a institué à cette fonction, de suivre le convoi funèbre de chaque année qui disparaît. On sait que le 31 décembre est invariablement le jour de la Saint-Sylvestre ; les saints ne doivent pas être entre eux d'aussi bons amis qu'on serait porté à le croire, quoiqu'il ne s'en trouve pas un qui veuille épargner à saint Sylvestre une pauvre petite fois cette besogne funèbre. C'est un métier qui me paraîtrait pénible, à moi, simple mortel, que de rogner toujours, toujours, tous les ans, au temps un bout de ses ailes, sans jamais en finir, et je trouve que d'habiter le ciel à ce prix, ce n'est pas en jouir.

Il y a un vieux proverbe qui dit : " tout nouveau tout beau, " comme si c'était du nouveau que de vieillir, et comme si c'était bien

beau que de s'enlaidir de plus en plus ! Hélas ! je connais bien des choses déjà vieilles qui sont beaucoup plus belles que toutes celles que j'attends désormais, et le proverbe ne m'en consolera pas.

Vieillir, quelle horrible chose ! S'acheminer lentement, mais irrévocablement, à la perte de tout ce qui faisait sa force et sa gloire, se sentir miner sourdement sans jamais éclater, voir ses dents jaunir petit à petit sans que le Philodonte, ou le Sozodonte, ou tous les orlontes du monde y puissent rien, s'approcher tous les jours du terme fatal au bout duquel est la mort qui ne manque jamais son coup ; voir tout autour de soi se faner, se flétrir et disparaître, avec la certitude qu'il nous en arrive autant à chaque instant de plus que l'on croit vivre pendant que l'on meurt à petit feu, quelles autres perspectives puis-je vous offrir, lecteurs bien-aimés, quand bien même je vous ferais les souhaits les plus radieux et les plus savamment trompeurs ?

Attendez-vous de moi que j'aie m'asseoir aujourd'hui une minute dans cinquante salons différents pour débiter la même banalité perfide ? Croyez-vous que je vais répéter avec mille autres imbéciles comme vous et moi cette formule, la même dans toutes les bouches, de la " bonne et heureuse année, " quand je sais d'avance à coup sûr que l'année qui commence sera plus triste encore que toutes celles qui l'ont précédée ? Non, je ne vous ferai pas cette atroce plaisanterie, moi qui vous en fait tant d'autres dans le cours des trois cent soixante-cinq jours qui composent l'année calendaire. Je vous prédis au contraire que plusieurs d'entre vous mourront cette année même, peut être moi le premier, ce qui n'en sera que mieux, et, quand vous m'aurez perdu, vous trouverez qu'il n'y a plus rien à désirer au monde.

Que puis-je donc souhaiter pour vous ? Rien. Ah ! si l'on pouvait un seul jour arrêter cet impitoyable et indestructible vieillard qui s'appelle le Temps, je ne dis pas, je vous ferais sans doute pour ce jour-là des souhaits comme jamais vous n'en avez entendu dans aucune langue ; mais à quoi bon, puisque, malgré tous les

L'EGALITE

bonheurs que vous pourriez entasser ce jour-là, il est irrévocablement perdu pour vous ?

* * *

Toujours des feuilles qui tombent, toujours des larmes nouvelles pour remplacer celles qui sont séchées, Dieu sait comment ; toujours recommencer pour finir et recommencer encore, éprouver les mêmes sensations, souffrir des mêmes misères, c'est plus que monotone, c'est accablant, et je ne comprends pas pourquoi les gens ne s'évitent pas soigneusement aujourd'hui plutôt que de se féliciter d'avoir encore cette besogne à accomplir pendant toute une année.

Connaissez-vous rien de plus assommant que cette habitude de se plâtrer en règle les uns les autres, et sur le même ton, une fois par année ? Tout le monde l'exécère et cependant tout le monde la suit. Mais que dire de ceux qui, non contents de faire cent visites à leurs amis et connaissances, en font cinquante autres à ceux qu'ils ne connaissent même pas, dans l'espoir d'être invités à leurs bals ou soirées de carnaval ? qui choisissent précisément le jour où le nombre des amis vous accable pour y ajouter celui des inconnus ? Oh ! Dieu bon ! heureusement que vous n'êtes pour rien là-dedans. Ce sont les hommes qui ont divisé les années ; vous qui êtes éternel, vous ne connaissez pas ces distinctions qui nous mènent aux supplices avec des gants lilas et des cravates neuves. Vous durez toujours, et nous, pour nous consoler de ne durer qu'un temps, nous avons inventé la *bonne année*, comme si une année valait mieux qu'une autre.

Allons ; puisqu'il faut grimper toujours le même rocher comme Sisyphé, grimpons. La vie est un promoteur ; quand on est rendu au sommet, on meurt ; c'est là une petite consolation, mais ça n'en est pas moins une, car alors on n'a plus à recommencer. Il est triste tout de même de finir comme cela : mais, puisque c'est la loi, soumettons-nous. *Dura lex, sed lex.* Si quelqu'un aujourd'hui, madame, vous parle latin, dites-lui qu'il s'est inspiré du Chroniqueur. Vous n'y comprendrez pas un mot, mais j'en

serai fier pour vous qui aurez évité ainsi une banalité de plus en langue française, la langue de nos aïeux, qu'il faut conserver sans doute avec nos lois et nos institutions, mais qu'il est pénible de faire servir à toutes les niaiseries consacrées.

* * *

Maintenant, voulez-vous savoir ma pensée entière ? Il m'est impossible de vous faire des souhaits. Je vous dirais plutôt :

« Regardez dans le passé ; il est plus ou moins lugubre, mais il est passé ; vous n'avez plus rien à en craindre ; vous savez ce qu'il vous a coûté et ce qu'il vous réserve. Quant à l'avenir, c'est l'inconnu. Or l'inconnu, malgré ses attractions, épouvante. Vous n'êtes pas tous des poètes qui cherchez l'idéal, et je vous en plains tout en vous enviant. Pour moi, hélas ! malgré toutes les désillusions, je me lance encore dans le mystère, je me précipite dans l'insaisissable, pensant y trouver encore mieux que ce que je saisis depuis que je fais des chroniques ; mais les désirs humains sont insatiables, et si vous avez un souhait à me faire pour l'année nouvelle, adressez-vous à mon éditeur qui a le cœur tendre et qui comprend ce qu'il en coûte pour vivre au même prix toute une année de plus. S'il est content de moi, j'ai une bonne chance. Sinon, ô dieux ! il me faudra grimper encore sur les flancs du rocher de Sisyphé, mais je n'y grimperai plus avec les mêmes forces.

ARTHUR BUES.

Les méfaits du téléphone.

Le « Tageblatt » de Lucerne raconte sérieusement l'histoire suivante : — Dernièrement, à Berne, un gros marchand des bestiaux, M. Pulver, voulait téléphoner à l'abattoir, ayant fait diriger un troupeau de veaux sur cet établissement. La demoiselle du téléphone distraite lui donna la communication avec l'hôtel-de-ville où le conseil municipal tenait séance. M. Pulver demanda dans l'appareil : « Tous les veaux sont-ils déjà arrivés ?

TRESOR DE LA MENAGERE

Préparation du café.—Les cuisiniers français ont la réputation de faire le meilleur café, qu'ils préparent si fort qu'on est obligé d'y ajouter deux parties d'eau ou de lait pour le ramener à une force convenable. Cette addition se fait avec du lait chaud. La grande proportion de lait chaud à l'exclusion d'eau, donne au café une richesse égale à celle que l'on obtient de la manière ordinaire, en employant de la crème. De cette façon, la ménagère qui désire faire un bon café y réussit très bien sans crème.

Soupe à la volaille. — Prenez la carcasse et les os d'une volaille, principalement du dindon, et placez-les dans une casserole avec beaucoup d'eau, et faites bouillir toute la matinée, en remplissant avec de l'eau chaude, s'il est nécessaire, et au diner vous serez surpris d'avoir une soupe excellente ; assaisonnez avec poivre et sel.

SAINT-FÉLIX DU CAP ROUGE LA GRIPPE GUÉRIE

Je souffrais tellement de la grippe que j'étais complètement découragée. La vie m'était un véritable fardeau. Je n'étais capable du moindre effort, et la moindre difficulté me semblait un obstacle insupportable. En outre, mes forces diminuant de jour en jour, me causaient de grandes craintes, car je croyais devenir consumptif.

Heureusement, une de mes amies me conseilla d'essayer le " Vin Morin Créso-phates " appelé autrefois Vin à la Créosote de hêtre et aux hypophosphites. Moi, un peu sceptique et qui n'avais eu jusque-là que du dégoût pour tous les remèdes, je pris cependant le parti d'en essayer une bouteille en observant la direction à la lettre. Après quelques jours d'usage, j'ai été étonnée de constater les effets prompts et efficaces de ce remède facile à prendre et ne fatiguant nullement l'estomac et les organes digestifs.

J'en continuai l'emploi, et dans peu de temps j'étais complètement guérie. Je certifie que ce spécifique est ou ne peut plus recommandable dans des cas semblables, et je me crois redevable envers le public en faisant connaître les résultats étonnants qu'il a produits chez moi. Je reste persuadée que ce puissant reconstituant produira un grand nombre de guérisons.

Mme L. M.

Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec
+ le plus grand soin toutes sortes de travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf

Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,

Rue St-Georges,

ST-JÉROME

Chs. Godmer

MARCHAND

MARCHANDISES SECHES, MODES

MERCERIES, FOURRURES,

&c., &c.

Une modiste de première classe est chargée de la confection des chapeaux pour Dames.

CHS. GODMER

St-Jerome

LE SAMEDI!

Publication littéraire, artistique et sociale, organe du foyer domestique. 32 pages de bons mots, gravures et feuillets. Parait chaque semaine, 5 cts le numéro. En vente dans tous les dépôts de journaux.

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné,

demeurant à rue

comté province

déclare souscrire à un abonnement de



L'EGALITE

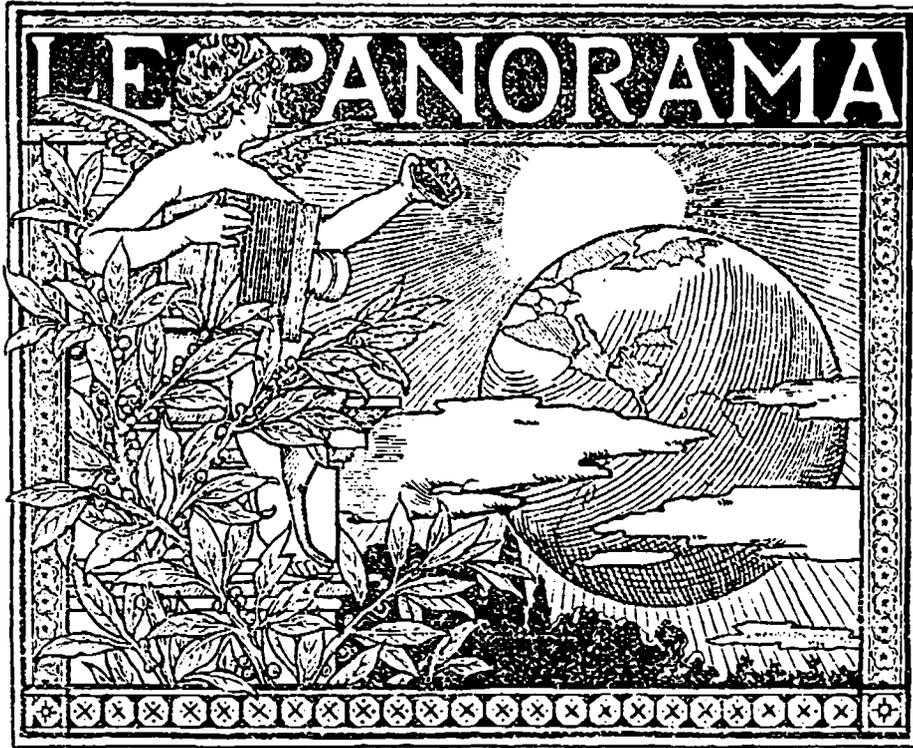
Ci-joint \$..... en mandat, argent ou timbres-poste pour l'abonnement et la prime. Numéro de la prime désiré: .

Date

Signature :

COUPON-PRIME

✦ L'Égalité ✦



PRIMES

PREMIÈRE SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes. — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et 5 cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la même monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de l'ÉGALITÉ, à St-Jerome,

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne. P. Q. Place du Marché. Tel.35